

Compte rendu de séance

Séance du 16 Février 2021

L' an 2021 et le 16 Février à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de BURGEVIN Christiane Maire

Présents : Mme BURGEVIN Christiane, Maire, Mmes : COLLOT Marie, LARUE Delphine, SAULNIER Martine, MM : LANCELOT Gérard, MIRLOU Jean, PETIAU Xavier, REDON Jacky, THILLOU Davy

Excusés :

Absents : ANDRÉ Nicolas procuration à LARUE Delphine

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 9

Date de la convocation : 09/02/2021

Date d'affichage : 09/02/2021

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Montargis
le :

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : REDON Jacky

COMPTE-RENDU

Le conseil municipal vote à l'unanimité, la séance à huis-clos.

En souvenir de Monsieur Gérard PETIT, conseiller municipal, décédé le 8 janvier 2021, une minute de silence est respectée.

Madame le Maire fait part au conseil des remerciements de Madame PETIT Christine, épouse de Monsieur PETIT Gérard, pour son soutien, ainsi que les condoléances de M. Le Sous-Préfet Régis CASTRO.

Monsieur THILLOU Davy demande de rajouter sur le compte-rendu du 8 Décembre 2020, le détail du résultat du vote sur la mise en conformité du PLUI.

Après correction, le conseil municipal, **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu du 8 décembre 2020.

La commission du SMAEP présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2020 Eau Potable et les comptes du SMAEP de la réunion du 15 Février 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE**, à l'unanimité, le Rapport Annuel 2020 du SMAEP.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE**, à l'unanimité, de fixer les tarifs municipaux 2021 comme suit :

- **SALLE POLYVALENTE**

DURÉE LOCATION	COMMUNE	HORS COMMUNE
2 JOURS	225 €uros	370 €uros
CHAUFFAGE POUR 2 JOURS	60 €uros	60 €uros

Les entreprises et associations hors-commune devront payer 100€ pour la location d'1 journée de salle.

- **CONCESSION DE TERRAIN DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL :**

1. 15 ans : 80 €uros
2. 30 ans : 120 euros

Il est rappelé qu'un relevage de tombes va être nécessaire afin de libérer des places dans le cimetière. Pour cela, le conseil demande à Madame le Maire de se renseigner sur le prix du relevage, ainsi que la possibilité de faire participer les familles à ces travaux.

- **CASE DE COLUMBARIUM DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL :**

1. 10 ans : 460 €uros
2. 15 ans : 660 €uros
3. 30 ans : 1 050 euros

Plaque fournie - Gravure à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal demande à Madame le Maire de se renseigner sur le prix d'un second columbarium.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE**, à l'unanimité, d'allouer un bon d'achat de **20.00 euros**, aux lauréats du fleurissement 2020, à retirer à la société Leplat (GAEC Vallée des Merles) de Villemoutiers, avant le 15 juin 2021.

Les bons seront distribués la première semaine d'avril avec le flash info de la commune.

Cette dépense sera portée au compte 6714 du budget 2021 de la commune.

Madame le Maire présente au conseil municipal, la demande de l'établissement d'enseignement adapté "Simone Veil" d'Amilly, de participer à un voyage sur l'année scolaire 2020-2021, pour une élève de Villemoutiers. La participation de la famille à ce voyage est fixée à 120€.

Le vote du conseil est d'1 abstention et 9 contres.

Le conseil municipal, à la majorité, **VOTE** contre l'octroi de cette aide.

Madame le Maire énonce la liste des habitations non numérotées de la commune.

Monsieur PETIAU Xavier, l'Adjoint, explique que l'arrivée de la fibre fin 2021-début 2022 sur la commune, nécessite ce numérotage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **ACCEPTE**, à l'unanimité, la liste ci-dessous :

- N° 1 BOIS BRÛLÉ
- N° 2 COTTEREAU
- N°13 HAUTBOIS
- N° 29 HAUTBOIS
- N° 29 Bis HAUTBOIS
- N° 29 Ter HAUTBOIS
- N° 6 LA MERLERIE
- N° 8 LA MERLERIE
- N°13 LES BROSSES
- N 1 LE TARTRE MORIN
- N° 8 LES GRANDS BOIS

Madame le Maire annonce au conseil municipal, le besoin de désigner un représentant des diverses commissions ci-dessous, dont Monsieur Gérard PETIT était le délégué.

- Commission de contrôle des listes électorales : REDON Jacky

- Commissions communales :

- Aménagement de la Bibliothèque : PETIAU Xavier
- Voirie communale et urbanisme : THILLOU Davy - Rapporteur
- Chemins : THILLOU Davy - Rapporteur

- Commissions Intercommunales :

- Aménagement de l'espace : THILLOU Davy
- Environnement et Développement Durable : THILLOU Davy
- Travaux : BURGEVIN Christiane

- PLUI : THILLOU Davy

- Atelier PLUI : PETIAU Xavier

Madame le Maire informe le conseil municipal du devis de la société Géomexpert, concernant le bornage du chemin au Marais Bonnard, demandé à la précédente réunion de conseil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **ACCEPTE**, à l'unanimité, le devis s'élevant à la somme de 1 146.05€ TTC.

Une partie de ce chemin sera vendue à l'euro symbolique à Monsieur COLAS, propriétaire des parcelles n° 77 et n°10, qui sont séparées par cet accès. Les frais de notaire seront à la charge de la commune du fait que la situation géographique et foncière du chemin, n'était pas spécifiée lors de l'acquisition de la propriété, à Monsieur COLAS.

Madame le Maire informe le conseil municipal du devis de la Société KUFIT, concernant des travaux de peinture sur divers édifices de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **ACCEPTE** à l'unanimité, le devis de la société KUFIT, s'élevant à la somme de **3 616.80€ TTC**.

Concernant les travaux de la future bibliothèque, la commune est en attente de l'octroi de la subvention de la DETR et du fonds de concours de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais. Une subvention auprès du département sera demandée avant le 15 novembre 2021.

Monsieur PETIAU Xavier détaille l'avancement du projet : Madame LANCELOT Marie, responsable de la bibliothèque, s'est occupée de la demande de devis pour le mobilier. Une réponse auprès du fournisseur est souhaitable avant la fin du mois, afin de bénéficier de 5% de réduction.

Les membres de la bibliothèque ont préparé un sondage qui sera distribué avec le flash info de la commune, soit la première semaine d'avril. Ce questionnaire permettra de connaître l'opinion, les besoins des administrés.

Madame le Maire propose la gratuité à l'accès de la bibliothèque pour 2022. Il est d'actualité d'offrir ce service aux habitants, afin d'ouvrir la culture à toutes et à tous. De même d'ouvrir la bibliothèque aux habitants des communes avoisinantes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **ACCEPTE** à l'unanimité, la gratuité de la bibliothèque municipale à partir de 2022, ainsi que son libre accès aux hors-commune.

Rapport des commissions :

* *Ecole maternelle du 9/02/2021* : Effectif 74 élèves. Effectif prévisionnel pour la rentrée prochaine 79 élèves. La 4ème classe resta ouverte, afin de répondre au mieux aux normes sanitaires en vigueur (COVID-19).

Il est demandé aux mairies de photocopier le carnet de santé des enfants pour la rentrée prochaine, en plus des documents déjà fournis.

Le portillon côté sortie parking, n'est toujours pas réparé.

Il y a eu 8 demandes de RASED.

Le bilan financier de la coopérative scolaire est de 11 302.06€.

Monsieur PETIAU Xavier expose les problèmes des dérogations scolaires : Il est demandé depuis des années, une même règle pour toutes les communes rattachées à Ladon. Il n'en a toujours rien. La mairie a reçu, pour la prochaine rentrée scolaire, une demande de dérogation pour l'école de Corbeilles. Monsieur PETIAU a contacté l'inspection académique, qui lui a confirmé que la commune était bien rattachée à l'école de Ladon.

L'école de Ladon a une garderie, et le transport scolaire est assuré sur la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **REFUSE** à l'unanimité, la présente demande de dérogation scolaire.

A présent, toute demande de dérogation scolaire sera étudiée au cas par cas.

* *SMAEP du 15/02/2021* : Le rapport annuel 2020 a été lu et approuvé. Une cinquantaine de compteurs ont déjà été changés sur la commune. Le syndicat a reçu plusieurs candidatures pour le poste de technicien, qui devra commencé début mai. Une réunion le 9 mars prochain, est prévue pour la sélection des candidats. Le syndicat va acheter un nouveau véhicule pour le futur employé. Une pompe thermique sera achetée chez ONG pour 619€ TTC. Prochaine réunion du conseil syndical le 6 avril 2021.

* *CFA du 1/12/2020* : Une décision modificative sur le budget, a été prise afin de permettre le paiement des indemnités du président et des vices-présidents, d'un montant de 11 600€. Un point a été fait sur le protocole sanitaire et sur les travaux. Il y a eu 287 contrats d'apprentissage de signés.

* *Commission Tourisme du 25/01/2021* : Concernant les "boucles à vélo", 7 propositions ont été faites : 2 prioritaires (exemple l'Arboretum), 1 abandonnée et les autres en attente. Il y a 25 sentiers pédestres sur Lorris-Bellegarde , 27 sur Châtillon-Coligny dont la mise en place de la signalisation coûtera 32 130€. Ces sentiers ont été enregistrés au PDITR.

* *ADAPA du 26/01/2021* : Le poste de madame Serreau sera réorganisé. Elle travaillera 4 jours sur 5 à temps plein. Les tarifs des prestations augmentent de 3.8%.

* *Commission Economique du 02/02/2021* : Il a été fait un point sur les zones industrielles de la Communauté de Communes. On constate qu'il n'y a plus beaucoup de réserve foncière. Suite au 2ème confinement, une seconde aide a été proposée aux artisans et commerçants. 75 dossiers sont retenus pour des aides de 500 ou 1 000€. 4 dossiers d'aide à l'investissement ont été traités.

* *SICTOM du 11/02/2021* : Augmentation de la redevance due en partie par l'augmentation des incinérations. Dès le 1er avril prochain, il y a une extension des consignes de tri, qui permettra, entre autre, de déposer les pots, barquettes, sacs, sachets, suremballages, tubes en plastique,et les petits aluminium (capsules de café..). Une communication vers les élus, les usagers est prévue.

Informations diverses :

* Madame le Maire informe le conseil qu'elle a été sollicitée par M. Jean-Louis BASTIEN, auto-entrepreneur, pour la mise en place d'une livraison de pain sur la commune. L'information va être diffusée via "PanneauPocket" et le site internet. La société PATIFRAIS, traiteur, passe sur la commune 1 vendredi sur 2, depuis le début de l'année.

* Monsieur Maguet fait une proposition de 23 990€ (frais d'agence compris) pour l'acquisition de son terrain à côté de la mairie. Le conseil accepterait d'acheter ce terrain pour 15 000€ (frais d'agence compris).

* La Mairie de Ladon propose de se réunir afin de participer à la rédaction du Plan Communal de Sauvegarde. Monsieur THILLOU Davy est volontaire pour cette élaboration.

Le conseil aborde les questions diverses.

Séance levée à: 22:30

En mairie, le 19/02/2021
Le Maire
Christiane BURGEVIN

